

Élections 2012

Les partis politiques face au défi écologique

Bilan des engagements

30 août 2012



fondation rivières

Réalisé par :

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Kim Cornelissen, ckimc21@gmail.com

Patrick Bonin pbonin@aqlpa.com

Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, *Eau Secours !*

Martine Chatelain, chatelain.m@hotmail.com

Fondation Rivières

Alain Saladzius, alainsa@videotron.ca,

Jean-Sébastien Lalumière, jeansebastien@fondationrivieres.org

Greenpeace Québec

Nicolas Mainville, nicolas.mainville@greenpeace.org

Nature Québec et Québec Meilleure Mine

Christian Simard, direction@naturequebec.org

Réseau Québécois des Groupes Écologistes

Stéphane Gingras, sgingras@ambioterra.org

Sommaire

ÉLECTIONS 2012 : ÉVALUATION DES PARTIS FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES	5
Présentation du tableau d'évaluation des engagements	6
TABLEAU SYNTHÈSE DE D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DES PARTIS	7
Analyse des différents enjeux	8
Agriculture	8
Politique agricole.....	8
Produits agricoles	8
Relève agricole	8
OGM	8
Biodiversité et conservation.....	9
Réseau d'aires protégées	9
Protection des milieux naturels et humides	9
Forêts et mines.....	10
Exploitation forestière.....	10
Mines.....	10
La gestion de l'eau.....	11
Climat, énergie et transport.....	13
Politique climatique et de qualité de l'air	14
a) Cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et plafonds d'émissions...14	
b) Plan d'action de lutte aux changements climatiques (PACC)	14
c) Politique de qualité de l'air	14
Stratégie énergétique et énergies de source renouvelable.....	14
Biocarburants (Biométhane et éthanol)	15
Efficacité énergétique et économies d'énergie	15
Gaz et pétrole	15
Gaz de schiste.....	15
Autres gaz et pétrole (Golfe, Anticosti, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine)	15
Affranchissement du pétrole et gaz	16
Nucléaire (Gentilly II et mines d'uranium)	16
Transport, mobilité durable et aménagement	16
a) Développement des transports collectifs (TC).....	16
b) Électrification des transports	17

c) Mobilité durable et aménagement du territoire	17
Financement.....	18
ENGAGEMENT DES PARTIS À LA RECONNAISSANCE ET AU FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT : Québec solidaire, le Parti Québécois et le Parti vert seuls partis concernés	18

ÉLECTIONS 2012 : ÉVALUATION DES PARTIS FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES

Nous vous présentons aujourd'hui un tableau comparatif et une évaluation des engagements des partis politiques sur les principaux enjeux qui ont un impact sur l'environnement au Québec. Énergie et changements climatiques, transport, mines, forêts, agriculture, protection des milieux naturels... nous avons analysé les plateformes, les programmes et les communiqués des partis et en avons fait une évaluation dans une perspective de recherche du bien commun. Nous avons tenté de répondre à la question suivante: Les mesures proposées et les engagements des partis politiques sont elles en mesures de diminuer notre empreinte écologique, de renforcer la capacité des écosystèmes à supporter notre présence, en temps que société québécoise sur le court et le long terme? Nous avons tenté de faire ressortir avec les limites inhérentes à ce genre d'exercice, les partis qui se démarquent sur les enjeux qui touchent l'environnement.

Les commentateurs ont répété comme un mantra que nous n'avons pas beaucoup parlé d'environnement pendant cette campagne électorale. Paradoxalement, nous estimons qu'il en a été beaucoup question. Quand on parle d'investissements publics massifs pour supporter l'exploitation à très court terme de ressources minières non renouvelables dans le nord comme le fait le Parti Libéral, quand on laisse entendre qu'on comprimera les évaluations environnementales pour puiser le plus rapidement possible le gisement Old Harry (dont le potentiel n'est pas avéré!) comme le fait la CAQ, on parle d'environnement. Quand on parle de geler les tarifs d'électricité ou on tient un discours ambivalent sur l'interdiction de l'amiante comme le fait le PQ, quand on parle "de préjugé favorable" ou de regarder "d'un œil positif" la reconstruction d'une centrale nucléaire, inutile, coûteuse et dangereuse comme celle Gentilly 2 comme le fait le PLQ et la CAQ on parle d'environnement. Quand on discute beaucoup de transport collectif, mais qu'on continue à investir près de 85% dans l'entretien et le développement du réseau autoroutier...

À l'exception timide de partis émergents comme Québec Solidaire, les partis on peu ou pas proposé de vision d'ensemble ni adressé la nécessité de faire au Québec un virage majeur d'une économie basée sur l'exploitation à court terme de ressources naturelles vers une économie écologique qui diminue notre empreinte négative sur nos écosystèmes. Parmi les trois partis en tête dans les sondages, le Parti Québécois est celui qui se rapproche le plus de cette vision en proposant un développement énergétique basé sur une planification intégrée des ressources, mais souffre d'un manque de clarté sur la question de l'exploitation des hydrocarbures. Harvey Mead, l'ancien commissaire au développement durable a évalué qu'il nous faudrait 3 planètes si tous les humains consommaient autant de ressources et d'énergie que les Québécois. Cette réalité criante a été complètement occultée pendant cette campagne.

Les groupes environnementaux présents aujourd'hui font ce constat avec humilité et entendent bien reprendre le bâton de pèlerin pour que la société québécoise se regarde en face, interroge ce qu'est véritablement la croissance ou le développement pour un peuple. Parler d'indice de progrès véritable (IPV) plus que de Produit intérieur brut (PIB) dont l'augmentation idéalisée par nos économistes classiques cache trop souvent des crises écologiques (dont celles des changements climatiques et de la biodiversité) et de profondes inégalités sociales.

Présentation du tableau d'évaluation des engagements

Le tableau d'évaluation des engagements a été réalisé en analysant les plateformes et programmes des partis qui sont disponibles sur Internet. Lorsque cela s'applique, l'analyse inclut également les réponses à des questionnaires envoyés par les groupes aux partis et les communiqués de presse des partis.

À moins d'avis contraire, l'analyse n'inclut pas les nouveaux engagements qui peuvent avoir été pris dans le cadre de la campagne et qui ne figurent pas dans ces documents. Il est à noter que certains partis n'ont qu'une plateforme et non également un programme.

Les évaluations ont été réalisées de façon indépendante par chacun des groupes selon leur champ d'expertise et d'intérêt, mais celles-ci ont été validées par l'ensemble des groupes. La pondération a également été discutée en groupe. Vous trouverez en annexe les extraits décrivant les engagements des divers partis. Étant donné la multiplicité de questions environnementales, les diverses sections regroupent souvent plusieurs sujets.

Voici la liste des documents évalués (il n'y a pas de priorité dans l'ordre des partis, ceux-ci ayant été évalués sans biais partisan):

- Parti québécois (PQ) : plateforme + programme + communiqués de presse
- Parti libéral du Québec (PLQ) : énoncé des principes du plan économique du Parti libéral du Québec + programme électoral du Parti libéral du Québec
- Option nationale (ON) : plateforme + réponse aux groupes environnementaux
- Québec solidaire (QS) : plateforme + programme complet + programme économie solidaire, verte, etc. + Plan vert
- Coalition Avenir Québec (CAQ) : plateforme + cadre financier
- Parti vert du Québec (PVQ) : plateforme sur le web: <http://pvq.qc.ca/plateforme> (incluant ses sous-sections)."

TABLEAU SYNTHÈSE DE D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DES PARTIS

	PQ	PLQ	ON*	QS	CAQ	PVQ*	PT MAX
BIODIVERSITÉ ET CONSERVATION							
Réseau d'aires protégées	2	3	5	5	0	3	5
Protection des milieux naturels et humides	5	0	0	4	0	0	5
Sous-Total (Biodiversité et conservation)	7	3	5	9	0	3	10
FORÊTS ET MINES							
Exploitation forestière	3	3	2	5	0	5	5
Réforme de la loi sur les mines	5	3	5	5	3	0	5
Redevances et partage de la richesse collective	5	1	5	5	2	0	5
Filières problématiques : Amiante et Uranium	2	0	5	5	4	0	5
Sous-Total (Forêts et mines)	15	7	17	20	9	5	20
CLIMAT, ÉNERGIE, TRANSPORT							
Politique climatique et de qualité de l'air	3	2	2	3	2	3	5
Stratégie énergétique et énergies renouvelable	4	2	3	4	3	3	5
Gaz et pétrole	3	0	2	5	2	1	5
Nucléaire (Gentilly-2)	5	0	5	5	1	-	5
Transport (mobilité durable et aménagement du territoire)	4	3	2	3	3	4	5
Sous-Total (Climat, énergie, transport)	19	7	14	20	11	11	25
AGRICULTURE							
Politique agricole	4	2	3	5	3	4	5
Produits agricoles	3	3	0	5	1	4	5
Relève agricole	4	3	3	5	1	0	5
OGM	0	0	4	5	4	4	5
Éco-conditionnalité	3	0	3	0	0	0	5
Sous-Total (Agriculture)	14	8	10	20	6	12	25
GESTION DE L'EAU							
Production hydroélectrique	3	0	3	5	2	3	5
Eaux usées et pollution	5	3	0	4	0	3	5
Eau potable	3	2	0	1	0	2	3
Gestion, redevances, compteurs	3	2	1	2	1	1	3
Réglementation, effectifs au MDDEP et autres mesures diverses	4	1	0	2	2	2	4
Sous-Total (Gestion de l'eau)	18	8	4	14	5	11	20
GRAND TOTAL	73	33	50	83	31	42	100

Élections 2012 : Tableau d'évaluation des engagements

Analyse des différents enjeux

Agriculture

	PQ	PLQ	ON	QS	CAQ	PVQ	PT MAX
AGRICULTURE							
Politique agricole	4	2	3	5	3	4	5
Produits agricoles	3	3	0	5	1	4	5
Relève agricole	4	3	3	5	1	0	5
OGM	0	0	4	5	4	4	5
Éco-conditionnalité	3	0	3	0	0	0	5
Sous-Total (Agriculture)	14	8	10	20	6	12	25

Politique agricole

QS, le PQ et le PVQ apportent des solutions concrètes et réalistes pour améliorer la situation de l'industrie agroalimentaire au Québec, par exemple : une modification à la loi qui empêchera entre autres la spéculation des terres agricoles, une politique de la ruralité ou encore favoriser la propriété des terres agricoles par des agriculteurs. Du côté d'ON et la CAQ, leurs propositions ne sont pas assez ambitieuses et pas assez détaillées. Le PLQ pour sa part, n'entre pas dans les détails sur comment il prévoit améliorer la situation.

Produits agricoles

Tous (sauf ON qui ne mentionne rien sur les produits agricoles) prévoient favoriser les circuits courts ainsi que la promotion des produits québécois. QS se démarque par l'instauration d'une cote éthique et écologique pour les produits agroalimentaires locaux et étrangers afin d'informer les citoyennes et citoyens de l'impact de leurs choix. Le PVQ propose une appellation contrôlée légale biologique. Pour ce qui est du PQ et du PLQ, on amène quand même diverses propositions nouvelles et concrètes pour promouvoir les produits québécois. Alors que la CAQ ne propose pas d'autres solutions.

Relève agricole

QS propose différents moyens pour aider la relève, par exemple d'encourager les petites productions diversifiées et innovantes ou encore de permettre la propriété collective des terres agricoles et des fermes. Au niveau du PQ, on propose une aide de 20 millions/années pour les jeunes agriculteurs en plus d'un programme d'aide pour la relève. ON et le PLQ facilite le transfert d'entreprise. C'est ce que propose aussi la CAQ mais avec de plus petits moyens. On ne fait pas mention de ce point dans le programme du PVQ.

OGM

QS imposera un moratoire sur la culture OGM en plus de rendre obligatoire leur étiquetage. Alors que le PVQ imposerait aussi le moratoire, mais ne fait pas mention de leur étiquetage. L'ON et la CAQ rendrait seulement l'étiquetage obligatoire. Et le PQ et le PLQ n'en font pas mention.

Biodiversité et conservation

Réseau d'aires protégées

L'ON ainsi que QS parlent de 20% d'aires protégées à l'ensemble du territoire québécois et ont fait mention de la valorisation de la biodiversité. Alors que le PVQ parle de 15%, le PLQ pour sa part fait une distinction entre le Nord et le Sud, 12% pour l'ensemble du territoire, et 20% pour le Nord (au-delà du 49e parallèle). 12% sur l'ensemble du territoire est le pourcentage promis par le PQ. La CAQ ne mentionne rien sur ce point.

	PQ	PLQ	ON	QS	CAQ	PVQ	PT MAX
BIODIVERSITÉ ET CONSERVATION							
Réseau d'aires protégées	2	3	5	5	0	3	5
Protection des milieux naturels et humides	5	0	0	4	0	0	5
Sous-Total (Biodiversité et conservation)	7	3	5	9	0	3	10

Protection des milieux naturels et humides

QS et le PQ sont les seuls à en faire mention dans leur plateforme. Le PQ se démarque par le fait qu'il donnera les moyens aux municipalités et MRC de faire appliquer la réglementation en matière environnementale, notamment la protection des bandes riveraines.

Forêts et mines

	PQ	PLQ	ON	QS	CAQ	PVQ	PT MAX
FORÊTS ET MINES							
Exploitation forestière	3	3	2	5	0	5	5
Réforme de la loi sur les mines	5	3	5	5	3	0	5
Redevances et partage de la richesse collective	5	1	5	5	2	0	5
Filières problématiques : Amiante et Uranium	2	0	2	5	4	0	5
Sous-Total (Forêts et mines)	15	7	17	20	9	5	20

Exploitation forestière

QS et le PVQ proposent une façon différente d'exploiter notre forêt. Tel que mettre en place un véritable aménagement écosystémique de la forêt et de s'assurer que d'autres usages que la coupe sont pris en compte dans l'organisation du territoire(QS), ou encore de mettre en œuvre une large campagne de sensibilisation pour baisser la surdemande de bois, diminuer la surconsommation de matière ligneuse et ajuster les exportations par rapport à la capacité de nos forêts de se renouveler (PVQ). Le PVQ va même jusqu'à interdire toute exploitation forestière au-delà du 52e parallèle. Alors que le PLQ et le PQ n'amènent rien de différent afin de régler la source du problème, mais parlent en plus d'augmenter les investissements pour mieux soutenir l'industrie. ON, comme QS, propose la nationalisation pour le développement des ressources naturelles. La CAQ n'a pas de mention particulière sur l'exploitation forestière, le mot « forêt » étant absent de leur plateforme.

Mines

Les résultats pour cette section proviennent d'un questionnaire¹ réalisé par la coalition *Pour que le Québec est meilleure mine*. Le PQ, QS ainsi que l'ON prévoit différents changements au niveau du système de redevances afin d'en faire profiter les Québécois, basés sur la valeur brute. QS et l'ON obtiennent une meilleure note, car ils interdiront l'exploitation et l'exportation de l'amiante et de l'uranium, alors que le PQ propose une commission d'enquête sur l'industrie de l'amiante et l'arrêt de leur soutien financier. La CAQ ne prévoit pas changer le système de redevances, mais interdira tout de même l'exportation de l'amiante. Le système de redevances actuel est basé sur le profit et le PLQ ne prévoit pas le changer, et ne semble pas vouloir interdire l'exploitation de l'amiante et de l'uranium ce qui explique leur mauvais résultat. Il est bon de noter que le PVQ n'a pas répondu au sondage et il ne fait pas de mention d'engagement au niveau du secteur minier dans leur plateforme électorale, ce qui explique leur résultat.

1 <http://www.quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/2012-08-26-Elections2012-ResultatsPartis-EnjeuxMiniers.pdf>

La gestion de l'eau

	PQ	PLQ	ON	QS	CAQ	PVQ	PT MAX
GESTION DE L'EAU							
Production hydroélectrique	3	0	3	5	2	3	5
Eaux usées et pollution	5	3	0	4	0	3	5
Eau potable	3	2	0	1	0	2	3
Gestion, redevances, compteurs	3	2	1	2	1	1	3
Réglementation, effectifs au MDDEP et autres mesures diverses	4	1	0	2	2	2	4
Sous-Total (Gestion de l'eau)	18	8	4	14	5	11	20

Nous avons procédé à l'examen des plateformes, des programmes, des engagements financiers et autres des cinq partis politiques sur la gestion de l'eau et leur avons attribué un pointage selon les propositions mentionnées à ces documents, tout en tenant compte des réalisations passées et des enjeux globaux des partis.

Les documents du Parti québécois identifient de très nombreuses préoccupations et prévoient plusieurs actions. Ils mentionnent des enjeux de déversements d'eaux usées, l'installation systématique de compteurs d'eau dans les commerces, industries et institutions, l'augmentation des redevances sur l'eau, l'augmentation de l'expertise gouvernementale, l'assainissement agricole, l'élargissement des bandes riveraines, la lutte aux cyanobactéries, la gestion par bassins versants, l'interdiction de la fluoration de l'eau, etc. En ce qui concerne les projets hydroélectriques, le dossier sera traité par la réalisation d'un bilan énergétique prévoyant des cibles de production tenant compte des coûts de production de chaque filière. Il n'y a pas d'indication concernant l'engagement de Bernard Landry pris lors de l'annonce de la Politique nationale de l'eau à l'effet qu'il n'y aurait plus de construction de centrales sur les sites vierges.

Les documents du Parti libéral du Québec ne mentionnent aucun enjeu de protection de l'eau. On peut toutefois considérer que les réalisations du gouvernement libéral contribueront dans une certaine mesure à la préservation de l'eau et c'est pourquoi celles-ci ont été considérées dans le pointage. Ces mesures concernent notamment les importants investissements dans les infrastructures d'eau, la mise en place de la Stratégie d'économie d'eau potable, le développement des organismes de bassins versants, l'instauration de redevances pour certains utilisateurs, la Loi sur le développement durable et la nomination d'un Commissaire au développement durable. En ce qui concerne la production hydroélectrique, les documents prévoient un développement important sans autre argumentation environnementale, sociale ou économique.

Les documents d'Option nationale font état d'une déclaration générale à l'effet que l'eau constitue un patrimoine national et proposent l'utilisation générale de mesures d'écofiscalité. Une évaluation du potentiel énergétique pour chaque filière serait réalisée avant d'entreprendre de nouveaux projets hydroélectriques.

Les documents de Québec solidaire prévoient un investissement suffisant et strictement public serait dans les infrastructures, des redevances aux entreprises qui dépensent ou polluent d'importantes quantités d'eau, la reconnaissance du droit à l'eau et à l'assainissement, le refus de l'exportation

purement commerciale, la reconnaissance du statut de bien commun non marchand, l'application du principe de précaution dans la gestion et s'oppose à l'appropriation induite par l'entreprise privée. En ce qui concerne la production hydroélectrique, on y prévoit la suspension des prochaines phases du chantier La Romaine, la priorisation des sources d'énergies vertes afin de limiter au maximum tout recours supplémentaire à l'hydroélectricité et l'attribution au BAPE d'un mandat avec pleins pouvoirs d'études et de recommandations avant tout nouveau projet hydroélectrique.

Les documents de la Coalition avenir Québec font mention d'une révision de la Politique nationale de l'eau pour assurer une gestion rationnelle et durable, de la mise en place d'une politique de redevances plus conséquente pour l'exploitation industrielle ou commerciale de l'eau, de devenir le seul maître d'œuvre des processus d'évaluation environnementale des projets industriels et d'allouer au MDDEP des ressources adéquates pour assurer une protection optimale de l'exceptionnel patrimoine naturel du Québec. L'hydroélectricité constituerait le navire amiral du développement énergétique. Un programme de rachat d'énergie verte par Hydro-Québec serait inclus dans la grille de distribution. Le paiement d'un tarif garanti équivalent au coût marginal des centrales hydroélectriques en construction incluant les frais de transport serait prévu pour le rachat d'éolien communautaire ou d'électricité produite à partir de déchets municipaux ou de résidus de bois.

Enfin, les documents du Parti vert du Québec visent une application beaucoup plus large que le domaine de l'eau. Les principes d'une saine gestion écologique seraient mis en œuvre. Les documents reconnaissent que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental et prévoient l'interdiction de la fluoration. Un programme plus détaillé concernant la gestion de l'eau est en préparation.

La gestion de l'eau serait donc mieux assurée sous une gouvernance du PQ, de QS ou même du PVQ. Le PQ se distingue avec une panoplie d'actions concrètes proposées alors que QS et PVQ proposent davantage une vision d'avenir. Les partis PLQ et CAQ montrent très peu d'intérêt, le PLQ ne mentionnant aucune nouvelle action et la CAQ misant essentiellement sur le développement traditionnel. Quant à ON les documents disponibles ne traitent pas suffisamment de cet enjeu, mais on peut conclure que ce n'est pas par désintérêt ou insouciance.

Climat, énergie et transport

	PQ	PLQ	ON *	QS	CAQ	PVQ*
Politique climatique et de qualité de l'air	3	2	2	3	2	3
a) Cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES)	3	2	3	5	3	3
b) Plan d'action de lutte aux changements climatiques et financement	3	2	1	3	1	3
c) Politique de qualité de l'air	3	2	1	2	1	2
Stratégie énergétique et énergies renouvelables	4	2	3	4	3	3
Gaz et pétrole	3	0	2	5	2	1
Nucléaire (Gentilly-2)	5	0	5	5	1	-
Transport (mobilité durable et aménagement du territoire)	4	3	2	3	3	4
a) Développement des transports collectifs et marchandises	4	3	2	3	3	4
b) Électrification des transports et bonus-malus	4	3	2	4	2	4
c) Mobilité durable et aménagement du territoire	4	2	2	3	3	3
GRAND TOTAL	19	7	14	20	11	11

***NOTE :**

Plusieurs sujets n'ont pas été mentionnés par ON et parfois par d'autres partis. L'analyse en a tenu compte.

Alors que le PVQ se préoccupe de l'impact du pétrole, cela ne se traduit pour autant par une position claire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, ce qui explique la faible performance de celui-ci dans la notation. Idem pour le nucléaire.

Politique climatique et de qualité de l'air

a) Cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et plafonds d'émissions

QS se démarque car il a la cible de réduction des GES la plus audacieuse pour 2020 (-40% versus 1990) et à long terme (-95% en 2050 versus 1990). Pour leur part, la CAQ, ON, le PQ et le PVQ proposent des cibles similaires. Le PLQ est le seul parti dont la cible (20%) n'atteint pas la réduction minimale identifiée par le GIEC pour les pays industrialisés (-25 à -40% vs 1990).

b) Plan d'action de lutte aux changements climatiques (PACC)

Le PLQ et le PQ sont les seuls partis à référer à des PACC. Le PLQ réfère à son PACC publié au printemps 2012, mais ce dernier a été critiqué, car il n'identifiait qu'un tiers des mesures nécessaires pour atteindre la cible d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour 2020². Le PQ se propose de réviser le PACC adopté par le gouvernement, mais n'est pas clair sur les moyens financiers proposés.

Aucun parti ne fait mention de l'inclusion des émissions de GES qui découlerait d'une éventuelle exploitation des hydrocarbures au Québec et de l'impact sur les objectifs du PACC, ce qui n'est pas le cas actuellement. QS s'oppose toutefois au développement des hydrocarbures.

En général, les partis proposent quelques mesures concrètes et chiffrées, mais ces dernières sont loin de donner l'assurance d'une atteinte des cibles proposées à moins d'avoir recours à l'achat de crédit à l'étranger. Il n'est pas possible de savoir à cette étape-ci qui serait le parti le plus apte à les atteindre. Le PVQ propose d'augmenter la taxe pour le Fonds vert à 33\$ par tonne de CO₂, identifie le principe du pollueur-et d'écotaxes, ce qui pourrait générer des revenus supplémentaires pour le PACC tout comme QS propose des investissements de 5 milliards \$ en 5 ans pour les transports en commun (voir section Transport) tout en s'opposant à la taxe sur le carbone et la Bourse du carbone pour des raisons d'équité sociale.

c) Politique de qualité de l'air

La qualité de l'air est rarement abordée de manière directe par les partis. Le PQ propose une révision de la réglementation sur la qualité de l'air qui est une pièce maîtresse. Aucun autre parti ne fait référence à modifier cette réglementation qui a été récemment modifiée par l'ancien gouvernement. Le PLQ réfère davantage à des actions passées que futures, mais a récemment annoncé l'élaboration d'une Politique de qualité de l'air.

Pour leur part, QS, ON et le PVQ font référence à la qualité de l'air de manière indirecte.

Stratégie énergétique et énergies de source renouvelable

C'est le PQ et QS qui ont les approches les plus intéressantes quant à la stratégie énergétique en raison de la gestion intégrée des ressources (PQ) et la décision de se débarrasser des hydrocarbures (QS), ce qui aura sans doute pour effet de hiérarchiser les sources d'énergie. ON aurait une position intéressante, mais l'inclusion des hydrocarbures dans l'évaluation des ressources énergétiques n'est pas rassurante. Le PLQ ne mentionne pas s'il compte reconduire la stratégie énergétique 2006-2015, fort déficiente à plusieurs égards. On note toutefois la mention de diminution des produits pétroliers dans le bilan

² <http://www.aqlpa.com/actualites/communiques/422-pacc2020-le-gouvernement-du-quebec-manquera-t-il-encore-le-bateau-aqlpa-greenpeace-nature-quebec.html>

énergétique de la province d'ici 2020. La CAQ n'a pas fait mention d'une stratégie énergétique et le PVQ non plus.

Biocarburants (Biométhane et éthanol)

Le PLQ a fait office de leader pour ce qui est du développement du biométhane au Québec, mais n'indique pas s'il entend faire progresser davantage cette filière. C'est le PQ avec sa proposition de déployer à grande échelle les technologies de valorisation des matières résiduelles qui demeure la plus intéressante et QS qui veut déployer à grande échelle les énergies renouvelables – y compris le biométhane – qui sont les plus intéressants. Le PVQ va dans le sens du PQ en se concentrant sur les déchets, mais n'est pas précis sur la production ou non d'éthanol à partir des déchets. La CAQ aurait pu aller dans le même sens, sauf que celle-ci veut utiliser les déchets putrescibles pour l'éthanol et non les réserver pour la biométhanisation, ce qui démontre leur faible connaissance de ce secteur. Par ailleurs, le PLQ (qui vient d'offrir une subvention substantielle pour une usine d'éthanol), le PQ et la CAQ font fausse route en soutenant l'éthanol puisque, n'étant pas étiqueté, celui-ci n'est qu'un écran de fumée pour la production d'éthanol maïs-grain. Cela s'applique également au biodiésel, qui n'est pas abordé par aucun parti.

Efficacité énergétique et économies d'énergie

Alors qu'ON ne fait état d'aucune mesure liée directement à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie (à l'exception de l'électrification des transports – voir section plus loin), tant le PQ que QS ont des cibles réalistes et s'intéressent entre autres à la réduction des combustibles fossiles dans l'industrie. La proposition de financement des énergies renouvelables en partenariat avec les institutions financières de la CAQ semble limitée comme impact – surtout auprès de certaines couches de la population et celle-ci témoigne de son ignorance de la réalité liée à l'efficacité énergétique en voulant refaire la structure de l'Agence d'efficacité énergétique et en ôtant ces mesures aux distributeurs d'énergie (ex : Hydro-Québec et Gaz Métro). La vision du PVQ de développer l'écologie industrielle et l'écofiscalité sous diverses formes est à souligner comme étant très intéressante.

Gaz et pétrole

Gaz de schiste

Le PLQ et QS ont deux visions totalement opposées sur la question des gaz de schiste, le PLQ ayant toujours été clair sur leur désir de développer cette filière alors que QS veut éliminer la filière des hydrocarbures. La position de la CAQ et d'ON sont très près du statu quo actuel; c'est une attitude qui manque de courage pour une filière non viable et fortement rejetée par la population québécoise. Et si le PQ est moins précis sur son intention de ne pas développer cette filière dans le programme et plateforme, les communiqués et déclarations de plusieurs candidates et candidats vont tout à fait dans ce sens.

Autres gaz et pétrole (Golfe, Anticosti, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine)

Les propositions des partis pour les autres hydrocarbures sont fort semblables, bien que celle du PQ semble davantage prodéveloppement que dans le cas du gaz de schiste. Des candidats péquistes et QS ont toutefois clairement pris position contre ce développement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine). Encore une fois, l'absence de position réelle de ON et de la CAQ peut être qualifiée de manque de respect envers l'électorat, puisqu'il est impossible de savoir où logent ces partis sur cette question.

Affranchissement du pétrole et gaz

Bien que le PVQ l'ait mentionné en introduction, mais par des mesures concrètes, seuls le PQ et QS mentionnent l'affranchissement au pétrole, le PQ en réduisant de façon draconienne notre consommation de pétrole et QS en limitant au maximum le recours à l'hydroélectricité et aux énergies fossiles.

Nucléaire (Gentilly II et mines d'uranium)

Alors que le PLQ a clairement démontré son intérêt pour la reconstruction de Gentilly II, la CAQ ne prend pas position, deux positions irresponsables en raison des risques et des coûts démesurément élevés de la filière nucléaire, les positions d'ON, QS et le PQ sont très claires quant au déclassement de la centrale. Toutefois, seul QS semble préciser l'abolition de la filière nucléaire au Québec, ce qui inclut les mines d'uranium également.

Transport, mobilité durable et aménagement

a) Développement des transports collectifs (TC)

Les besoins en transport collectif sont chiffrés à environ 25 milliards \$ pour l'ensemble du Québec. En général les partis reconnaissent l'importance de développer ce secteur, mais les moyens proposés sont encore déficients. La plupart des partis ne s'engagent pas clairement à « *réduire les investissements dans les nouvelles infrastructures routières afin de réinvestir ces sommes dans le transport en commun et mettre de l'avant les mesures nécessaires afin d'électrifier l'ensemble du réseau de transport en commun du Québec d'ici 2025* »³. Le PQ s'engage toutefois à réduire le développement routier et à augmenter la part dédiée au transport collectif dans l'enveloppe budgétaire allouée à l'entretien des infrastructures et du transport en commun.⁴ Le PQ propose des investissements de plusieurs milliards \$ dans l'électrification des transports collectifs par l'intermédiaire de la Banque de développement économique du Québec et quelques mesures précises pour développer les transports en commun (300km voies réservées, trains de banlieue, train de l'Est, métro ligne bleue, pont Champlain).

QS propose un développement massif des transports collectifs qui nécessite toutefois des sommes significatives (5 à 12 milliards \$⁵) dont la provenance peut être incertaine (se positionne en faveur⁶ des péages, mais considère que le système de transport en commun n'est pas assez développé pour aller de l'avant⁷). QS propose du transport en commun sur le pont Champlain⁸. L'identification et la priorisation des projets ne sont cependant pas faites.

Le PVQ propose une augmentation de la taxe carbone (33\$/tonne de CO₂) pour financer le transport collectif (Fonds vert récurrent de 1/2 milliard \$/an) et le développement de droit de péages. Ils proposent également plusieurs mesures qui semblent plus axées sur l'interurbain (transport

³ http://www.equiterre.org/sites/fichiers/procedures/analyse_finale.pdf

⁴ <http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6030953#> et <http://www.ledevoir.com/politique/elections-2012/356871/transport-en-le-pq-donnera-priorite-a-la-ligne-bleue> et <http://journalmetro.com/dossiers/quebec-2012/146329/le-pq-mise-sur-le-transport-en-commun/> <http://www.985fm.ca/audioplayer.php?mp3=143522>

⁵ Mentionne 5 milliards de \$ dans son Programme et 12 milliards \$ dans questionnaire d'Équiterre

⁶ http://www.equiterre.org/sites/fichiers/procedures/analyse_finale.pdf

⁷ <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2012/201208/28/01-4568934-quebec-solidaire-contre-le-peage-sur-le-pont-champlain.php>

⁸ <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2012/201208/28/01-4568934-quebec-solidaire-contre-le-peage-sur-le-pont-champlain.php>

marchandises par voie ferrée et navigable, voies réservées, diminution du coût d'utilisation, ferroviaire interurbain, nationalisation des voies de chemin de fer dans les agglomérations urbaines, etc.)

Le PLQ est relativement conservateur dans ses propositions pour développer le transport collectif. Outre le financement déjà prévu (dont une bonne partie proviendra de la mise en place du système d'échanges d'émissions qui devrait générer 2,7 milliards \$ d'ici 2020, dont une bonne partie après 2015), le PLQ se limite à des investissements supplémentaires de l'ordre de 500 millions \$ (métro, stationnements incitatifs, voie réservée) dont plusieurs éléments étaient déjà annoncés⁹. Le PLQ ne ferme pas la porte au péage et peut-être à une taxe supplémentaire sur l'essence¹⁰. Le rétablissement du déséquilibre des investissements routiers versus collectifs n'est pas mentionné.

La CAQ propose plusieurs engagements (voies réservées, trains de banlieue, stationnements incitatifs, systèmes rapides par bus, prolongement éventuel du Métro), sans chiffrer le coût de ceux-ci ni identifier la provenance de l'argent. La CAQ dit faire les projets aux meilleurs ratios coût/déplacements, mais privilégie le train, ce qui semble contradictoire. Réforme de l'AMT proposée.

On n'identifie pas de projet précis malgré le fait qu'il indique vouloir investir massivement dans les transports collectifs.

b) Électrification des transports

Tous les partis se positionnent en faveur de l'électrification des transports.

Le PQ et QS proposent des investissements massifs pour favoriser l'électrification, investissements qu'ils chiffreront en milliards de \$. QS propose une électrification en milieu urbain, mais également entre Montréal et Québec, ce qui exigera des sommes significatives qui semblent démesurées.

Le PQ et le PLQ sont les partis qui identifient le plus précisément les mesures qu'ils envisagent pour favoriser l'électrification.

Le PLQ s'en réfère à son plan d'action (2011-2020) sur les véhicules électriques dont l'enveloppe budgétaire est relativement limitée considérant l'ampleur des défis à relever pour atteindre les objectifs du Plan (250 M\$ d'ici 2020).

La CAQ mentionne l'électrification des véhicules individuels (qu'ils évaluent à coût nul) et des véhicules collectifs, mais reste très flou sur les mesures et les moyens (parle de crédits qui sont non chiffrés et ne se retrouvent pas dans le cadre financier).

Le PVQ propose une électrification graduelle sans préciser l'ampleur de ses investissements.

ON mentionne qu'il financera la recherche en électrification des transports collectifs et individuels et lancera prioritairement une étude de faisabilité d'un réseau de transport intermodal.

c) Mobilité durable et aménagement du territoire

Les partis font de manière générale référence à l'aménagement urbain, mais proposent peu de mesures. Les transports alternatifs et actifs sont généralement mentionnés.

⁹ <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/elections2012/archives/2012/08/20120816-190228.html>

¹⁰ <http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6030953#>

Le PQ se démarque par une identification plus exhaustive des mesures qu'il favoriserait et ce, autant en aménagement urbain (renforcement de la Loi sur la du territoire et des activités agricoles, cadre financier pour briser dépendance aux taxes et limiter étalement urbain, connexions intermodales, réduire les ilots de chaleur, 12% d'aires protégées dans toutes les régions) qu'en transport alternatif (réduire le recours à l'automobile en solitaire, transports actifs, etc.).

À noter que lorsqu'il était au pouvoir, le PLQ devait proposer une Politique de mobilité durable qui donnerait suite à la Politique québécoise du transport collectif 2007-2011. Cependant, il n'a pas donné suite à la première et ne présente pas sa vision dans sa plate-forme actuelle. Lorsqu'il était au gouvernement le PLQ a soutenu le PMAD et réformé le LAU.

Financement

ENGAGEMENT DES PARTIS À LA RECONNAISSANCE ET AU FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT : Québec solidaire, le Parti Québécois et le Parti vert seuls partis concernés

Enfant pauvre de la *Politique en matière d'action communautaire* de 2001, le secteur environnemental perd chaque année bon nombre de groupes d'action communautaire autonome (ACA) en environnement, du au manque de reconnaissance et de financement, entre autres de la part des ministères ne respectant pas la politique. Les trois partis répondants consentent à conformer les Ministères du Développement durable et des Parcs (MDDEP) et le Ministère d'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ) à la *Politique d'action communautaire* de 2001, ce qui réajusterait le financement des groupes d'ACA en environnement par rapport à l'ensemble du secteur communautaire. Soulignons que seuls QS et le PVQ ont toutefois reconnu spécifiquement l'importance des groupes d'ACA, libre d'influence gouvernementale. Notons que malgré plusieurs sollicitations, le Parti libéral du Québec, la Coalition avenir Québec et Option nationale n'ont pas répondu au questionnaire.